



Les activités de détente et de loisirs dans les bois communaux d'Esneux et Tilff
Enquête réalisée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux

Vincent Colson, colson.v@fsagx.ac.be

Le bulletin communal de septembre 2005 invitait la population à répondre à une petite enquête sur les activités de détente et de loisirs dans les bois communaux d'Esneux et Tilff. Cet article synthétise les principaux résultats issus de cette enquête.

L'enquête réalisée auprès de la population d'Esneux –Tilff avait pour but de tenter d'analyser la demande de la population locale afin de prendre en compte la *fonction sociale* de la forêt dans le nouveau plan d'aménagement des bois communaux ainsi que dans les projets de réhabilitation en cours. Ces projets concernent le Parc du Mary, le Bois du Rond-Chêne (Arboretum, promenade Delsaux et Heid des Corbeaux) ainsi que le plateau de Beaumont et, ultérieurement, le bois des Manants (Boubou, Monument Donnay et Chawresse).

Sur les 5.500 exemplaires du bulletin communal distribués en septembre 2005, 103 réponses ont été collectées par l'Administration communale. Compte tenu de ce nombre peu élevé de réponses, les résultats présentés doivent être davantage pris comme des tendances. Par ailleurs, les touristes qui peuvent représenter une part non négligeable de la fréquentation à certaines périodes n'ont pas été interrogés.

L'enquête portait sur la fréquentation des bois communaux de la commune d'Esneux-Tilff et plus particulièrement sur 15 zones préalablement identifiées. Si les trois pôles importants sont le Parc du Mary, le bois du Rond-chêne et le bois des Manants, plusieurs autres bois communaux étaient également concernés par l'enquête compte tenu de leur fréquentation présumée ou pour évaluer celle-ci.

Le tableau 1 présente la fréquentation de chaque bois communal par les personnes ayant répondu à l'enquête. Le nombre moyen de visites

effectuées par année par les personnes se rendant dans ces bois est également fourni. Ceux qui apparaissent comme les plus fréquentés sont le Parc du Mary, une partie du bois du Rond Chêne (Arboretum, promenade Delsaux, Heid des corbeaux et barbecues) et le bois des Manants (Boubou, Chawresse et Monument Donnay). Quant au nombre moyen de visites par année, les valeurs les plus élevées concernent le Parc du Mary et le bois du Rond-Chêne.

Tableau 1 : Fréquentation des différents bois communaux

Bois communal fréquenté	Proportion des personnes répondant à l'enquête	Nombre moyen de visites par an
Parc du Mary	74 %	16
Arboretum et Promenade Delsaux	69 %	19
Boubou	67 %	9
Heid des Corbeaux et barbecues	64 %	14
Chawresse	62 %	11
Monument Donnay	57 %	9
Crêtes	56 %	13
Rond Bâti	51 %	14
Beaumont	51 %	6
Bois du Cimetière	36 %	9
Cul du Four	25 %	7
Pisserotte	25 %	3
Bois des Chevreuils	25 %	10
Plain de Wadremont et Ry d'Oneux	21 %	2
Carrières du Bois d'Esneux	20 %	2

Parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête, 45% disent effectuer leur activité de détente en forêt en solitaire et 25 % en couple (tableau 2). Ces proportions traduisent bien une fréquentation typique des forêts périurbaines

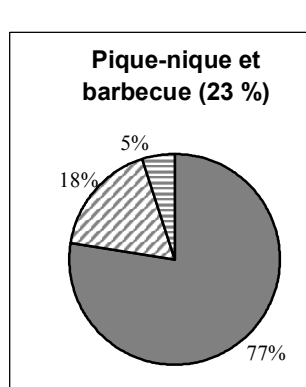
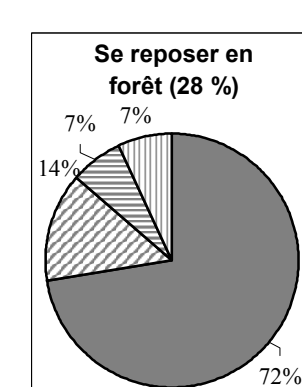
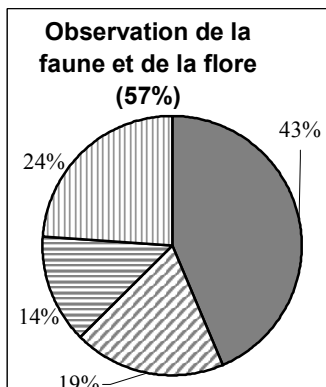
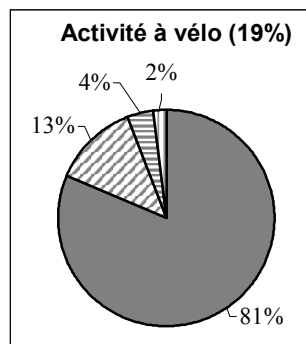
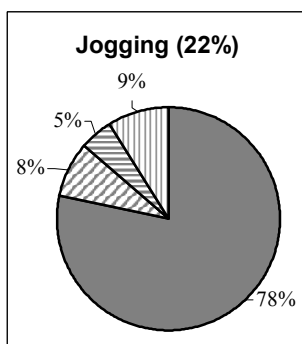
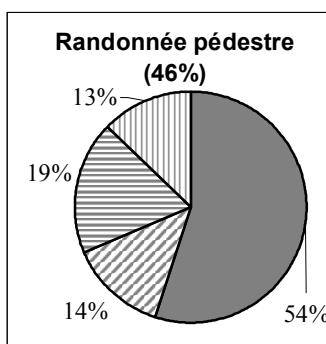
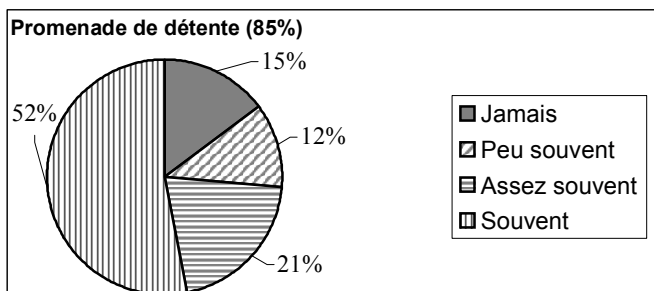
(promenades de détente ou sportives régulières) plutôt que des massifs touristiques (randonnées familiales) mais il faut rappeler que seule la population locale a été interrogée.

Tableau 2 : Type de groupe

Accompagnement	Proportion	Nombre moyen de personnes
Seul	45 %	1.0
En couple	25 %	2.0
En famille	14 %	3.4
Entre amis	11 %	3.8
En groupe	5 %	11.3
TOTAL (84 réponses)	100 %	-

Une liste de 9 activités était proposée aux personnes interrogées et celles-ci étaient invitées à évaluer si elles pratiquaient chacune de ces

activités jamais, peu souvent, assez souvent ou souvent. Les diagrammes ci-dessous présentent la répartition par classe de fréquence pour les différentes activités proposées. La promenade de détente est pratiquée par 85% des personnes répondant à l'enquête. Les activités davantage sportives comme la randonnée pédestre, le jogging ou les activités à vélo sont pratiquées respectivement par 46%, 22% et 19%. L'observation de la faune et de la flore est citée par contre par 57% du public. Enfin, les activités de détente telles que le repos en forêt ou les piques-niques et barbecues ne sont pratiqués que par respectivement 28% et 23 % des personnes répondant à l'enquête. Les jeux et les activités équestres constituent deux activités qui figuraient dans la liste mais qui n'ont été citées que par deux personnes.



Les personnes répondant à l'enquête étaient également invitées à préciser quelle activité ils pratiquaient le plus souvent (tableau 3). Si 85 % affirment pratiquer la promenade de détente, 60 % la cite comme activité la plus fréquente. Par contre, les activités davantage sportives comme la randonnée pédestre, le jogging ou le vélo ne sont considérées comme activités les plus fréquentes que par 29 % du public.

Tableau 3 : Classement des activités les plus fréquentes

Activité la plus fréquente	Proportion
Promenade de détente	60 %
Randonnée pédestre	16 %
Course à pied / jogging	8 %
Observation faune et flore	5 %
Activité à vélo	5 %
Autres activités	6 %
TOTAL (101 réponses)	100 %

L'enquête demandait à la population d'estimer si, dans le bois dans lequel ils se rendent le plus souvent, les différents équipements récréatifs (poubelles, bancs, panneaux didactiques,...) sont en nombre suffisant, insuffisant ou excédentaire. Les résultats montrent que la demande la plus forte concerne les poubelles et les bancs, ce qui est à mettre en rapport avec l'aspect de « parc boisé » de certains bois communaux (Parc du Mary notamment) et avec le type de public majoritairement rencontré (public plus âgé effectuant des promenades de détente). Par contre la présence d'équipements davantage

touristiques tels que les panneaux d'information, les aires de pique-nique et le balisage de promenades est jugée suffisante par une proportion importante de la population (tableau 4).

Afin de connaître quels types de voiries sont préférés par le public, 3 questions étaient posées en rapport avec le balisage, le type de voirie et le type de revêtement de la voirie.

En ce qui concerne le balisage, l'enquête demandait au public s'il pratiquait ses activités sur des itinéraires balisés ou non. 54 % des personnes répondant à la question ne recherchent pas les itinéraires balisés, ce qui est de nouveau à mettre en rapport avec les promenades faites par la majorité du public dans un environnement connu et dans un but de détente plus que de découverte.

Trois types de voirie étaient proposés : sentier, chemin et route. Le sentier est le type de voirie recherché par 52 % des personnes répondant à l'enquête. Les résultats montrent aussi qu'aucune personne n'a cité les routes comme voirie préférée mais que 19 % sont indifférents au type de voirie pour la pratique des activités. Il convient cependant de nuancer ces résultats en fonction du type de revêtement préféré. Le revêtement en terre est souhaité par 52 % et le revêtement en graviers ou en pierres par 12 % des personnes répondant à l'enquête. Aucune personne n'a choisi le revêtement goudronné mais 36 % déclarent ne pas avoir de préférence.

Tableau 4 : Adéquation entre la présence d'équipements et la demande du public

Equipements	Présence insuffisante	Présence suffisante	Présence excédentaire	Ne se prononce pas	Total (103 réponses)
Poubelles	64 %	27 %	1 %	8 %	100 %
Bancs	56 %	37 %	0 %	7 %	100 %
Panneaux d'information	43 %	48 %	0 %	9 %	100 %
Aires de pique-nique	32 %	46 %	2 %	20 %	100 %
Itinéraires balisés	31 %	54 %	1 %	14 %	100 %
Parkings	22 %	59 %	3 %	16 %	100 %

Afin de connaître précisément la demande du public en matière d'aménagement des bois communaux, l'enquête laissait la possibilité de faire part de ses impressions et de ses souhaits. 82 des 103 personnes ayant répondu à l'enquête

se sont ainsi exprimées. Ces différents commentaires peuvent être regroupés en 18 thématiques présentées dans le tableau ci-dessous (classification réalisée *a posteriori*).

Tableau 5 : Classification des souhaits en matière d'aménagement

Souhaits en matière d'aménagement	Occurrence
Remise en état des sentiers et chemins	31
Entretien le bois + ramassage d'ordures	20 (11+9)
Augmenter le nombre de poubelles	16
Augmenter le nombre de bancs	11
Améliorer le fléchage / promenades balisées	10
Maintenir l'aspect naturel, ne pas mettre d'équipements	9
Mettre des panneaux didactiques	9
Aménager des aires de pique-nique, barbecue, abri pour intempéries	9
Dégager les points de vue	9
Limiter la circulation des véhicules à moteurs	8
Installer des équipements sportifs (Vita, Hébertisme)	7
Assurer le suivi de l'arboretum - identification des arbres	4
Réduire les nuisances liées au débardage	4
Améliorer la cohabitation promeneurs-cyclistes	3
Aménager des parkings	2
Améliorer la cohabitation promeneurs - chiens	1
Améliorer la cohabitation promeneurs-chasseurs	1
Améliorer la cohabitation promeneurs - cavaliers	1
TOTAL	155

Les éléments les plus cités concernent d'une manière générale « l'entretien » des bois et des chemins. Ceci est à mettre en relation avec la perception qu'une proportion importante de la population semble avoir des bois communaux. Pour ces personnes, les bois sont davantage assimilés au concept de « parc boisé ».

Les souhaits relatifs au balisage, aux panneaux didactiques, au dégagement de points de vue sont quant à eux à relier à un profil de promeneurs qui va en forêt dans un but d'excursion et de découverte. Ce profil concerne manifestement une proportion moindre de personnes.

Certaines personnes souhaitent des équipements relativement lourds en termes d'infrastructures

(barbecue, parcours sportifs,...) alors que d'autres souhaitent maintenir l'aspect « naturel » des bois.

Des variations importantes apparaissent donc au niveau de la demande du public en matière d'aménagement.

En conclusion...

Les résultats de cette enquête, qui a été menée auprès d'un échantillon de la population communale âgée de 20 à 90 ans, ont montré à plusieurs reprises une fréquentation des bois communaux typique des massifs périurbains. Il n'est sans doute pas trop réducteur d'affirmer que l'essentiel de la fréquentation des bois concerne des personnes seules ou en couple, de plus de 50 ans, qui effectuent leur promenade de détente de façon régulière.

Les lignes générales qui pourraient être suggérées en matière d'aménagement « récréatif » des bois communaux d'Esneux sont :

- veiller à une gestion de type « parc » (chemins entretenus, nettoyage régulier, équipements, aménagement paysager) dans les zones les plus fréquentées ;
- concentrer les équipements éventuels (bancs, poubelles, aires de pique-nique, infrastructures sportives) dans ces zones plus fréquentées, en périphérie des massifs ;
- limiter le balisage et les panneaux d'information aux endroits les plus appropriés à une fréquentation de type excursion/découverte ;
- maintenir des zones non équipées dans les massifs les moins parcourus mais aussi dans les parties moins accessibles des zones fréquentées.

Cet article est issu d'une recherche financée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux et la Division de la Nature et des Forêts (MRW-DGRNE) – Accord cadre de Recherche et Vulgarisation forestière